



FLASH INFOS

ÉDITO

Nous apercevons déjà le retour du printemps. Celui qui fait lever les cultures. Celui qui redonne de l'élan, dans nos champs comme dans nos projets.

Le contexte est instable : les règles changent, les annonces tardent et la visibilité manque. Nous le vivons au quotidien sur nos exploitations et dans nos unités. Mais ce n'est pas une raison pour baisser la tête. C'est dans ces moments, au contraire, que notre association doit grandir, se structurer et parler d'une voix claire.

Nos projets sont solides. Ils sont ancrés dans nos territoires. Ils sont liés à nos plaines, à nos élevages, à nos rotations, à nos sols. Ils renforcent nos fermes et y créent de la valeur. Beaucoup d'agriculteurs regardent ce que nous faisons et s'en inspirent déjà.

Oui, nos installations sont diverses. Cette diversité peut rendre notre activité moins lisible. Mais elle fait aussi notre force. Elle montre notre capacité d'adaptation. Elle prouve que nous savons faire avec nos territoires, pas contre eux.

Les assemblées générales des associations régionales ces dernières semaines en témoignent : l'envie d'avancer est là. L'engagement est là. Les débats sont francs et les idées circulent. Dans le même esprit, nous nous retrouverons les 25 et 26 mars 2026 à Montauban pour notre assemblée générale. Ce sera un moment fort pour poser nos sujets, partager nos projets et renforcer notre collectif. Dans la convivialité, l'écoute et la sincérité qui font la sève de l'AAMF.

Je compte sur votre présence.

Jean-François DELAITRE, Président de l'AAMF



JOURNÉE ADHÉRENTS AAMF À PARIS

Le rendez-vous annuel de la Commission valorisation biogaz s'est tenu le 22 janvier pour une journée riche en échanges et en sujets innovants : BioCO₂ (M. Marisi, MD CO₂), e-méthane (N. Jensen, Enosis), émissions fugitives dans la comptabilité RED (T. Grall, GRDF). C'était l'occasion également pour les responsables de la Commission, Adeline Canac et Patrick Boursault, de revenir sur les acquis de 2025, par exemple la revalorisation des CPB de 0,8 à 0,95 pour le coefficient de modulation, accessible pour les installations en cogénération dont la conversion est effective d'ici 2030. Les participants repartent avec une meilleure connaissance sur la valorisation des Garanties d'Origines (GO) puisque les enchères montent (13,96 €/GO en novembre 2025) et que le mécanisme de réversion à l'état a évolué en 2025 avec un système de prix plancher.



NOUVELLE RÉGLEMENTATION pour le biométhane injecté

L'AAMF rappelle l'obligation pour tous les injecteurs d'obtenir une attestation de conformité par un organisme certificateur accrédité (Apave, Socotec, Bureau Veritas) pour valider les conditions nécessaires à la perception du tarif d'achat. Pour connaître votre date d'obligation à compter du 7 mars vous pouvez vous référer au [webinaire AAMF du 25/11/2025](#). De nombreux contrôles sont prévus pour cette première période allant jusqu'au 6 mars 2027. Il est recommandé d'anticiper son audit pour avoir le temps de transmettre les documents en amont et de garder une trace de sa demande de RDV avec l'organisme certificateur. Le référentiel est désormais disponible sur [le site internet du ministère](#) et un atelier spécifiquement dédié aura lieu la veille de l'AG le 25 mars prochain à Albi (82).

PRISES DE PAROLE

de nos adhérents



Dans le magazine WikiAgri n°3 (jan.-fév. 2026), Henri Lecomte, agriculteur méthaniseur dans l'Aisne et administrateur de l'AAMF, présente son projet de mé-

thanisation adossé à son exploitation en grandes cultures. Mise en service en 2020, son unité de 25 GWh en injection est née d'une volonté de diversification et de sécurisation face à la volatilité des marchés. Au fil de l'interview, il insiste sur la cohérence d'un modèle d'économie circulaire agricole : des CIVE et coproduits agroalimentaires alimentent le méthaniseur, le biométhane couvre les besoins énergétiques du territoire (industries, flotte de bus) et le digestat retourne aux champs pour fertiliser les sols. Dimensionnée pour rester autonome et maîtrisée, l'unité s'intègre pleinement dans le système de culture avec pour objectif de réduire la dépendance aux engrais minéraux et renforcer la résilience de son exploitation et de celle de son associé. Henri Lecomte met également en avant l'acceptabilité du projet grâce à des infrastructures adaptées pour optimiser les épandages et limiter le transport routier. Pour lui, la méthanisation n'est pas une activité annexe mais un levier de transition agro-environnementale et un pilier durable de l'exploitation.

À l'occasion du colloque « État de l'agriculture 2026 » organisé par l'Académie d'agriculture de France, Marie Gailliot et Julien Rousseau, agriculteurs méthaniseurs dans le Grand Est, ont partagé leur vision de la place de l'agriculture dans le futur bouquet énergétique.

Julien Rousseau a témoigné d'un projet né d'une volonté de diversification et de création de valeur face à la volatilité des prix agricoles. Son unité (600 Nm³/h, 50 GWh injectés) regroupe aujourd'hui de nombreux associés autour d'une organisation agricole synergique couvrant 1 200 ha. La méthanisation y structure les assolements (CIVE d'hiver, valorisation de coproduits), optimise le travail collectif et sécurise les exploitations. Pour lui, l'énergie constitue un débouché complémentaire qui n'entrave pas la production alimentaire. Il souligne néanmoins l'enjeu de la prise de risque, dans un contexte de hausse des coûts, et appelle à structurer les filières pour gagner en autonomie, avec déjà des perspectives autour du CO₂, du carburant aviation ou de l'agrivoltaïsme.

Intervenant dans la table ronde « Combiner production d'aliments et d'énergie sur la même exploitation », Marie Gailliot a présenté une méthanisation collective réunissant 7 associés et 6 fermes. L'objectif : sécuriser les revenus, tendre vers l'autonomie azotée et partager le risque. Le projet (250 Nm³/h) s'appuie sur l'injection, complétée par une cogénération, et a généré emplois directs et indirects. Elle souligne que la méthanisation transforme les pratiques (CIVE, nouvelles rotations) et renforce l'attractivité du métier, tout en rappelant que les principaux freins restent administratifs et réglementaires.

Deux parcours, une conviction commune : produire de l'énergie et de l'alimentation sur un même territoire peut renforcer la résilience et la cohérence des exploitations agricoles.



RÉCEMMENT SUR LINKEDIN



[🔍 Retour sur] Bio 360 Europe – 11 et 12 février 2026 à Nantes

Deux journées intenses pour l'AAMF, entre échanges sur le stand, interventions en conférence et témoignages d'adhérents engagés !

🔊 Méthanisation durable : des pratiques agricoles innovantes

Lors de la conférence consacrée aux initiatives agricoles vertueuses, plusieurs agriculteurs adhérents, lauréats de l'appel à projets [GRDF](#)/[WWE](#), ont partagé leurs démarches :

🌱 Magaly et Bruno Bioret (SAS Métha Bioret) ont présenté l'implantation de silphie sur l'aire d'alimentation de captage de Nort-sur-Erdre : une culture pérenne, sans phytosanitaires, qui capte l'azote et protège la ressource en eau. Une solution prometteuse mais exigeante techniquement et économiquement.

🌱 Aymeric Delahaye et Emmanuel Bretau (GAEC Métha Nord Vendée) ont témoigné de leur transition agroécologique : certification HVE, agriculture de conservation des sols, travail approfondi sur la qualité biologique des sols et recherche d'une cohérence globale au service d'une économie circulaire.

🔗 Méthanisation et exigence environnementale peuvent avancer ensemble, la preuve !

⚙️ Réussir sa conversion de cogénération avec les contrats de gré à gré

Adrien Dain, animateur technique de l'AAMF, animait une conférence dédiée à la conversion vers l'injection via les CPB. Aux côtés d'experts (CVE, ATEE, S2D Ingénierie), Bruno Calle, agriculteur-méthaniseur en cogénération (SARL des Moulins) a partagé sa réflexion sur la conversion de son unité. Une opportunité, à condition d'être préparée et accompagnée :

- 💡 anticiper la certification RED ;
- 💡 sécuriser le raccordement et la production ;
- 💡 situer son modèle économique (notamment via [€cométha](#)) ;
- 💡 se faire accompagner juridiquement pour contractualiser.

👏 Sur le stand AAMF, partagé avec les Agriculteurs Composteurs de France, ce sont surtout des rencontres : des adhérents venus témoigner, des porteurs de projet en réflexion, des partenaires de la filière, des échanges conviviaux autour des méth'apéros (avec de bons produits issus de la ferme de l'un de nos adhérents, bien sûr !) 🍷

🙏 Merci à tous ceux qui sont passés nous voir et à nos adhérents qui font vivre le réseau sur le terrain comme sur les salons. 🌱

👏 Merci et bravo aux organisateurs pour cette belle édition qui confirme que la filière avance, innove et sait relever les défis !

LE NOUVEAU MARCHÉ des CPB

La première période de restitution de CPB a démarré le 1^{er} janvier 2026 et se terminera le 31 décembre 2028. Pour s'acquitter de leurs obligations, les fournisseurs ont deux options :

- La production de biométhane et l'achat de CPB par contrats de gré-à-gré avec les méthaniseurs. Ces CPB sont émis au registre d'[EEEX](#). Sur les deux dernières publications du marché le prix de vente du CPB est de 86 € puis de 83 € sur des volumes respectivement de 29 et 11 GWh.
- L'achat direct de certificats sur la plateforme d'échange [CPB Market](#) (aucune transaction connue à ce jour).

Le mécanisme manque encore de visibilité et la filière reste en attente des perspectives à plus long terme.

PPE 3 La trajectoire énergétique française

La [3ème Programmation Pluriannuelle de l'Énergie](#) (PPE - lire page 85 sur le biogaz) est un document stratégique de l'état pour l'énergie et le climat et un pré-requis indispensable pour la trajectoire CPB post-2028 (mise en consultation prochainement). La filière du biogaz a atteint ses cibles de PPE 2. Pour poursuivre son développement, les acteurs de la filière avaient donc besoin de nouvelles perspectives de hausses des objectifs. C'est chose faite pour le biométhane, avec la PPE 3, c'est entre 47 et 82 TWh PCS qui sont attendus dans les réseaux. En revanche, c'est un message de conversion qui est inscrit pour les cogénérateurs : « Le soutien à de nouvelles installations en cogénération biogaz pour la production d'électricité ne sera plus possible. »

Plus d'infos : adain@aamf.fr

Bienvenue à Delphine de Lagarde au sein de l'équipe !

Delphine rejoint l'association comme assistante polyvalente. Elle apportera un appui précieux à l'association en assurant le suivi administratif et comptable, la préparation de nos événements, la coordination logistique et le soutien aux commissions. Son rôle est aussi d'assurer un lien fluide entre les adhérents et l'équipe, pour faciliter le traitement des demandes et le suivi des dossiers. Elle succède à Annelise et Laetitia d'Origami que nous remercions vivement d'avoir été à nos côtés et nous leur souhaitons le meilleur dans leurs nouveaux projets !

Pour la joindre :

Delphine de Lagarde

06.67.98.59.36 | ddelagarde@aamf.fr



COMMISSION STRUCTURATION TERRITORIALE : Maïna Le Roch prend le relais !

Depuis le 1^{er} janvier, Maïna Le Roch succède à Hélène Berhault-Gaborit dans l'animation de la Commission Structuration territoriale de l'AAMF. Elle assure donc l'animation du réseau des animateurs régionaux et des référents territoriaux.

Chargée de mission méthanisation à la Chambre d'agriculture de Bretagne et animatrice de l'Association des Agriculteurs et Méthaniseurs Bretons (AAMB) depuis juillet 2020, Maïna met donc son expérience et ses compétences au service du réseau !

L'AAMF remercie chaleureusement Hélène de VAM pour tout le travail accompli dans le cadre de cette Commission (mais pas que !). **Contact :** maina.leroch@bretagne.chambagri.fr

FOCUS RÉGION : NORMANDIE

***L'AAMF donne la parole à ses représentants régionaux.
Dans ce numéro, partons à la rencontre d'Étienne Adeline,
référent territorial AAMF Normandie.***



■ **Étienne, peux-tu te présenter et nous parler de ton parcours et de ton exploitation ?**

Je me suis installé en 2008 sur la ferme laitière familiale en Normandie, j'avais une vingtaine d'années. À l'époque, l'exploitation était de taille modeste et, comme beaucoup d'éleveurs, j'ai été confronté assez rapidement aux difficultés économiques de la filière lait. La méthanisation s'est imposée comme une piste cohérente pour sécuriser l'exploitation, maintenir l'élevage et renforcer l'autonomie du système. Après plusieurs années de réflexion et de montage, l'unité de méthanisation de 250 kWé en cogénération a été mise en service début 2017. Aujourd'hui, l'exploitation repose sur un système diversifié associant élevage laitier, méthanisation, cultures et vergers.

■ **La Normandie a un mode d'organisation particulier au sein de l'AAMF. Peux-tu nous l'expliquer ?**

Effectivement, il n'existe pas aujourd'hui d'association régionale AAMF constituée en Normandie. Le choix a été fait, en 2022, de fonctionner avec un référent territorial, en lien direct avec le national. Ce mode de fonctionnement permet de rester souple sans recréer une structure associative si ce n'est pas indispensable. L'objectif est avant tout de répondre aux besoins des adhérents et de maintenir une dynamique collective. Cela dit, rien n'est figé : si, demain, les conditions évoluent ou si les adhérents le souhaitent, la création d'une association régionale pourra tout à fait être envisagée. L'important est d'adapter l'organisation au terrain, et non l'inverse.

■ **Quel est ton rôle en tant que référent territorial AAMF Normandie ?**

Mon rôle est d'abord de faire le lien entre le terrain normand et l'AAMF nationale. Cela passe par la remontée des problématiques locales, le relais des informations nationales, mais aussi par l'animation du réseau d'adhérents en Normandie. Concrètement, cela signifie organiser des temps d'échange, des réunions techniques, favoriser le partage d'expériences entre méthaniseurs et créer des espaces de discussion et d'entraide. L'objectif n'est pas de multiplier les réunions mais de proposer des rendez-vous qui apportent réellement quelque chose aux adhérents.

■ **Comment s'organise cette animation sur le territoire normand ?**

Nous travaillons en bonne intelligence avec les acteurs déjà présents sur le territoire, notamment la Chambre d'agriculture et le Cercle d'échanges de l'Eure, qui met ponctuellement un animateur à disposition, Léo Paradis. Cette organisation permet de mutualiser les compétences et de rester efficaces. Ce qui est très positif et très satisfaisant pour moi, c'est la mobilisation des adhérents. Les réunions fonctionnent bien, les échanges sont riches et les exploitants répondent présents.

■ **Quel est aujourd'hui le profil du réseau normand AAMF et comment souhaites-tu le faire évoluer ?**

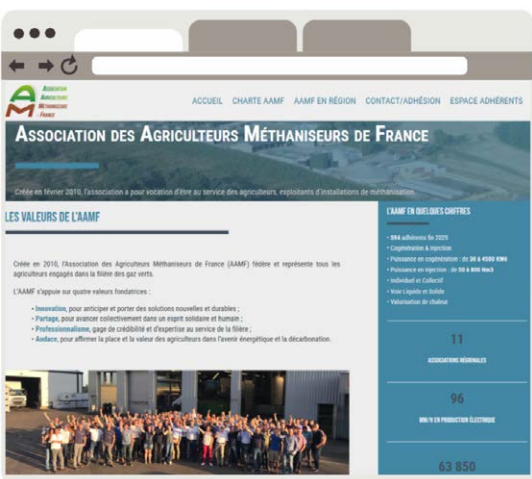
La Normandie compte aujourd'hui 43 adhérents. C'est un réseau engagé, attentif aux enjeux techniques, réglementaires et économiques de la méthanisation. La spécificité normande, c'est sans doute une certaine forme de... timidité ! On n'est pas toujours les premiers à prendre la parole ou à se mettre en avant, mais quand on s'engage, on le fait sérieusement et dans la durée. Aujourd'hui, j'aimerais aller plus loin en encourageant davantage d'adhérents normands à s'impliquer au niveau national, notamment dans les groupes de travail de l'AAMF. Il y a en Normandie des compétences, de l'expérience et des visions intéressantes à partager. L'AAMF est une association qui vit grâce à l'engagement de ses adhérents, et cet engagement collectif est essentiel pour faire avancer la filière.

■ **Comment vois-tu l'articulation entre le niveau régional et le niveau national ?**

Les grands sujets – réglementaires, politiques, stratégiques – doivent être portés au niveau national par l'AAMF. Le régional, lui, joue un rôle complémentaire : créer du lien, favoriser les échanges entre pairs, faire remonter les réalités du terrain. Les deux niveaux sont indissociables et doivent fonctionner ensemble.

■ **Pour conclure, si tu devais résumer l'AAMF Normandie en quelques mots ?**

Parlons peu, parlons bien ! On n'est pas là pour faire des vagues quand ce n'est pas nécessaire, ni inventer des problèmes là où il n'y en a pas. On est là pour représenter les agriculteurs producteurs de biogaz et représenter la filière pour que cette diversification agricole puisse apporter de la valeur au plus grand nombre sur du long terme.



BON À SAVOIR

C'est nouveau sur le site Internet de l'AAMF !

Le site internet de l'AAMF se dote d'une nouvelle page d'accueil, plus claire et plus structurée. Nos valeurs y sont désormais davantage mises en avant afin de mieux refléter l'engagement et l'identité du réseau. L'architecture de l'information a été repensée, avec notamment trois rubriques distinctes – Actualités, Événements AAMF et Salons – pour une navigation plus fluide et intuitive.

La vidéo de Jamy expliquant la méthanisation, tournée en partie sur le site de Jean-François Delaitre, a été intégrée et plusieurs contenus ont également été actualisés : Mot du Président, chiffres clés arrêtés à fin 2025 et liste des partenaires.

Enfin, une nouvelle page « **AAMF en région** » permet d'identifier facilement les associations régionales, les animateurs ainsi que les présidents ou référents territoriaux.

AGENDA

- **24 février > NOUVELLE-AQUITAINE** : Groupe d'échanges ECO VAM Injecteurs et visite de la SAS Injecteurs à Niort (79) | vienneagrimetha@gmail.com
- **26 février > BOURGOGNE** : Journée technique CIVE avec Métha BFC à Marsannay-le-Bois (21) | julien.party@haute-saone.chambagri.fr
- **05 mars > CENTRE-VAL-DE-LOIRE** : Journée régionale et AG MAC à Fossé (41) (initialement prévue le 11 février) | aamf.cvl@gmail.com
- **10-11 mars > AUVERGNE-RHÔNE-ALPES** : Journée régionale et AG ABA à Lyon (69) | contact@agribiogazavenir.fr
- **25-26 mars > OCCITANIE** : Rencontres nationales et AG de l'AAMF à Albi (82) | Inscription [ici](https://ici.fr) Infos : ddelagarde@aamf.fr
- **27 mars > NOUVELLE-AQUITAINE** : Journée régionale et AG VAM à Ceaux en Loudun (86) | vienneagrimetha@gmail.com
- **16 avril > ILE-DE-FRANCE** : Groupe Technico-économique 1 / Phase 2 à Ormoy la Rivière (91) | energiesvertesfranciliennes@gmail.com
- **24 avril > ILE-DE-FRANCE** : AG EVF à Limoges Fourches (77) | energiesvertesfranciliennes@gmail.com



SALONS

- **21 février-1er mars > ÎLE-DE-FRANCE** – Salon International de l'Agriculture à Paris (75) | ddelagarde@aamf.fr
- **10-11 mars > ExpoBiogaz** à Lyon (69) | Plus d'infos et alerte billetterie [ici](https://ici.fr)
- **17-19 mars > GRAND-EST** – Journées Recherche et Innovation (JRI) à Nancy (54) | erouches@aamf.fr

À DÉCOUVRIR SUR L'ESPACE ADHÉRENTS

Sites en fonctionnement >

- Digestat
> Ressources et publications scientifiques :
Rapport d'étude des émissions gazeuses
- Approvisionnement et intrants
> Biodéchets :
Outil d'aide de déconditionnement des biodéchets

Communication AAMF >

- Notes Institutionnelles
PPE 3

Réglement & Juridique >

- Injection
Référentiel Attestation Conformité 2026

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE :



VOS
CONTACTS
AAMF

Jean-François Delaitre (Président) : jfdelaitre@aamf.fr
Olivia Ruch (Directrice) : oruch@aamf.fr
Elsa Rouches (Animatrice Technique Agronomie Biomasse) : erouches@aamf.fr
Adrien Dain (Animateur Technique Valorisation Biogaz) : adain@aamf.fr
Maina Le Roch (Coordinatrice des associations régionales) : maina.leroch@bretagne.chambagri.fr
Priscilla Traverso (Cheffe de projet) : ptraverso@aamf.fr
Delphine de Lagarde (Contact adhérents - Administration - Comptabilité) : ddelagarde@aamf.fr

Rédaction : AAMF | Conception : Agence iCombrailles - Février 2026